

84

Jesoumigné geoluw des Sirens civiles de cette  
ville reconnue avoir eu de M. Thomassin la  
somme de cinq livres sous sols fixés pour  
pour frais de geolage de nouvelles de la negresse  
nommée Sabra appartenant à M. de Dorgon  
laquelle negresse est partie des Sirens ce jourd'hui  
par ordre de M. le Gouverneur, à la N. Orléans,  
le 24. Decembre 1772. Jefferson

